

Notre politique handicap :

Permettre l'accessibilité à l'éducation somatique, accompagner spécifiquement les personnes en situation de handicap

L'organisme de formation Matière met en place et développe en continue sa politique handicap au contact des stagiaires requérant des adaptations spécifiques afin qu'ils puissent prendre pleinement part au cursus de formation. Il développe l'accessibilité pour les personnes qui se sentent capables de s'engager sur du long terme dans une formation liant tous les aspects de l'humain.

Nous écoutons toute personne désireuse de suivre la formation, avec le souhait d'une formation où les particularités de chacun.e peuvent se vivre dans un espace soutenant le soin du vivant.

Nous invitons les personnes en situation de handicap à signaler leurs difficultés et besoins lors de la demande d'inscription, afin de comprendre leurs demandes et pouvoir étudier ensemble la faisabilité du projet, proposer des aménagements réalistes, des compensations et dispositifs nécessaires.

De notre côté, nous avons besoin d'assurer une équanimité au sein du groupe d'apprenants et de permettre au formateur de maintenir une attention également répartie sur tous les stagiaires.

Une autonomie dans l'apprentissage, une capacité à subvenir à ses besoins et à soutenir ses processus personnels sont essentielles pour prendre part à la formation.

Il nous semble aussi nécessaire que toute personne engagée dans un parcours de transformation physique, psychologique, dans un traitement thérapeutique aboutisse son processus avant de prendre part à la formation : les matières explorées engagent un processus d'actualisation d'un sens de soi qui requiert une disponibilité.

Si le stagiaire doit être accompagné d'un aidant, ce dernier sera invité à rencontrer la directrice pédagogique en présence afin de mieux se rendre compte de l'esprit dans lequel se déroule la formation, et d'estimer ensemble s'il est en mesure d'y accomplir son rôle sans interférer. Cela permet d'échanger aussi sur les adaptations, la posture vis-à-vis des autres stagiaires, sur le cadre de formation et de confidentialité.

Nous sommes accompagnés d'un référent handicap pour la formation et nous appuyons sur un réseau de praticiens et de professionnels spécialisés, ainsi que sur le réseau des organismes professionnels dans le champ du handicap (MDPH, AGEFIPH, etc.)